



POWER CORPORATION
DU CANADA

Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2023 et de disponibilité des documents

PROCÉDURE DE NOTIFICATION ET D'ACCÈS

Comme le permettent les autorités canadiennes en valeurs mobilières, nous avons recours à la procédure de notification et d'accès pour transmettre notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2023 (la « circulaire ») ainsi que nos états financiers annuels et le rapport de gestion connexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (le « rapport financier » et, avec la circulaire, les « documents relatifs à l'assemblée »). Ainsi, au lieu de recevoir un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée, vous recevez le présent avis, qui fournit des renseignements sur la façon d'accéder à ces documents en ligne. Vous trouverez également ci-dessous des renseignements sur la façon de demander des exemplaires imprimés de ces documents relatifs à l'assemblée si telle est votre préférence. Le recours à la procédure de notification et d'accès est plus écologique et économique, car il réduit la consommation de papier et les coûts d'impression et d'envoi postal des documents relatifs à l'assemblée aux actionnaires, ce qui est également conforme à notre approche en matière de gestion responsable. Un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote est joint au présent avis et contient des instructions sur la façon d'exercer les droits de vote rattachés à vos actions à notre assemblée annuelle des actionnaires de 2023.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

1	Recevoir les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport des auditeurs y afférent;
2	Élire les administrateurs;
3	Nommer les auditeurs;
4	Approuver une résolution consultative non contraignante sur l'approche de la Société en matière de rémunération des hauts dirigeants; et
5	Traiter de toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.

La circulaire fournit des renseignements supplémentaires sur les questions à traiter à l'assemblée.

DATE, HEURE ET LIEU

QUAND Le 16 mai 2023 à 11 h (heure de l'Est) (l'« assemblée »)
OÙ L'assemblée se tiendra virtuellement au <https://web.lumiagm.com/441350638>
Mot de passe : **power2023** (en minuscules)

Nous tiendrons l'intégralité de l'assemblée virtuellement encore une fois cette année. L'assemblée en ligne permettra aux actionnaires inscrits et aux fondés de pouvoir dûment nommés d'assister, de participer et de voter à l'assemblée à distance, peu importe où ils se trouvent dans le monde. Cette façon de procéder est également plus économique et plus écologique pour Power Corporation du Canada (la « Société ») et ses actionnaires. Voir également la rubrique « Assister et participer à l'assemblée » de la circulaire.

VOTE

Il est à noter que vous ne pouvez pas voter en retournant le présent avis. Vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions par Internet, par téléphone ou par la poste. Veuillez vous reporter aux instructions figurant sur le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote qui accompagne le présent avis pour savoir comment voter. Vous pouvez également voter en ligne pendant l'assemblée en suivant les instructions fournies aux rubriques « Instructions de vote » ou « Assister à l'assemblée virtuelle » de la circulaire.

ACCÈS AUX DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE EN LIGNE

Les documents relatifs à l'assemblée et les autres documents pertinents sont accessibles sur :

Le site Web de notre agent des transferts au www.envisionreports.com/POWQ2023FR

SEDAR au www.SEDAR.com

Notre site Web au www.powercorporation.com/fr/investisseurs/rapports-financiers/

La circulaire et le présent avis demeureront accessibles sur le site Web de notre agent des transferts pendant un an après la date du présent avis.

Comment demander un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée

Nous fournirons un exemplaire imprimé de la circulaire ou du rapport financier à tout actionnaire qui en fait la demande, sans frais, pendant un an à compter de la date à laquelle les documents relatifs à l'assemblée ont été déposés sur SEDAR.

Afin de recevoir des exemplaires imprimés des documents relatifs à l'assemblée avant la date limite de soumission des instructions de vote (actuellement fixée à **11 h (heure de l'Est) le 12 mai 2023**) et la date de l'assemblée, les actionnaires doivent tenir compte du délai de trois jours ouvrables pour le traitement des demandes et des délais habituels d'envoi par la poste. Nous estimons qu'une demande d'exemplaires imprimés des documents relatifs à l'assemblée doit être reçue au plus tard le 4 mai 2023 afin de prévoir suffisamment de temps pour le traitement et l'envoi postal avant la date de l'assemblée.

ACTIONNAIRES INSCRITS

AVANT L'ASSEMBLÉE, composez le :

1 866 962-0498

(Canada et États-Unis)

+1 514 982-8716

(autres pays)

Vous devrez saisir votre numéro de contrôle à 15 chiffres indiqué sur votre formulaire de procuration.

Les documents relatifs à l'assemblée vous seront envoyés dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Il est à noter que vous ne recevrez pas d'autre formulaire de procuration. Veuillez conserver votre formulaire actuel pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

APRÈS L'ASSEMBLÉE, composez le :

1 844 973-0593 (français)

1 844 916-0609 (anglais)

(Canada et États-Unis)

+1 303 562-9306 (français)

+1 303 562-9305 (anglais)

(autres pays)

Les documents relatifs à l'assemblée vous seront envoyés dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

ACTIONNAIRES NON INSCRITS (VÉRITABLES)

AVANT L'ASSEMBLÉE, composez le :

1 877 907-7643

(Canada et États-Unis)

+1 303 562-9306 (français)

+1 303 562-9305 (anglais)

(autres pays)

Vous pouvez également demander un exemplaire des documents relatifs à l'assemblée au www.proxyvote.com en utilisant le numéro de contrôle qui figure sur votre formulaire d'instructions de vote.

Les documents relatifs à l'assemblée vous seront envoyés dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Il est à noter que vous ne recevrez pas d'autre formulaire d'instructions de vote. Veuillez conserver votre formulaire actuel pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

APRÈS L'ASSEMBLÉE, composez le :

1 877 907-7643

(Canada et États-Unis)

+1 303 562-9306 (français)

+1 303 562-9305 (anglais)

(autres pays)

Les documents relatifs à l'assemblée vous seront envoyés dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions concernant le présent avis ou la procédure de notification et d'accès, veuillez appeler Services aux Investisseurs Computershare Inc., notre agent des transferts, au

1 800 564-6253 (Canada et États-Unis) ou au

+1 514 982-7555 (autres pays)

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le vice-président, chef du contentieux et secrétaire,

Signé,

Stéphane Lemay

Montréal (Québec)

Le 17 mars 2023